

+  
PAX

Monastère Bénédictin de Notre-Dame de Bellaigue



Ut In Omnibus Glorificetur Deus

## LA PÉNITENCE

En introduisant le chapitre 49 de sa Règle, notre Père saint Benoît note qu'un moine devrait garder en tout temps l'observance du Carême. C'est dire que la vie monastique – et donc la vie chrétienne – est une vie pénitente. Cette conception, apparemment bien négative, peut nous sembler curieuse, voire provocante. Pourquoi donc cette pénitence ? Dans quel but ? En quoi consiste-t-elle ? Et aujourd'hui, alors que nous vivons dans un monde destructeur des corps et des âmes, par le rythme et les conditions de vie de plus en plus inhumaines, la pénitence ne va-t-elle pas en rajouter et nous rendre l'existence encore plus insupportable ? Ne faudrait-il pas conclure que la vie moderne et la fidélité chrétienne sont déjà une pénitence suffisante, et qu'il faut abandonner ces pratiques d'un temps révolu ?

Rappelons-nous alors les grandes vérités de notre Tradition.

## SATISFAIRE À LA JUSTICE DIVINE

*Pénitence* vient de *pœna*, la peine.

Dans la société humaine, ce terme signifie une œuvre affligeante, difficile ou *pénible*, une chose coûteuse, par laquelle un citoyen coupable d'un délit répare les destructions matérielles ou morales dont il est responsable<sup>1</sup> ; cette réparation se fait sous forme de travaux, de retranchement de biens matériels, de privation de liberté ; il y avait autrefois les châtiments physiques, et ce n'était pas forcément plus mal.

Cette vérité du sens commun nous permet de saisir quelque peu le mystère de la satisfaction de la justice divine, mystère qui nous dépasse mais que nous pouvons néanmoins pénétrer et qui est essentiel à notre religion. Nos rapports avec Dieu ont quelque chose de semblable avec nos relations aux autorités humaines. Dieu est le créateur et Seigneur de l'univers. Il y a donc une exigence de la justice divine envers l'homme pécheur qui s'oppose à la loi de Dieu et trouble l'harmonie de son œuvre.

Le pécheur se révolte contre Dieu ; il refuse son autorité sur lui-même ; il refuse à

<sup>1</sup> Somme Théologique, I-II, 87, a1

Dieu d'être Dieu pour lui. Il refuse d'être créature. La désobéissance à la loi divine est le mal suprême, et la justice divine requiert du pécheur une réparation. Un Dieu débonnaire qui ne distinguerait pas entre le saint et le pécheur, entre le juste et l'injuste, qui demeurerait indifférent au mal et au péché, ne serait pas Dieu ; il en serait une caricature, un être débile et injuste par sa faiblesse, comme les autorités du monde actuel.

Le premier motif de la pénitence est donc de satisfaire à la justice divine. La réparation due à Dieu à cause de nos péchés est – soit volontaire ; alors elle est *satisfaction* – soit involontaire, violente et subie ; alors elle est véritablement la *peine* ; c'est la peine de l'enfer. La négation de l'enfer, un enfer vide, ou vidé à la fin du monde, sont des hérésies du XX<sup>e</sup> siècle, tellement est contraire au bon sens cette idée d'un Dieu sans justice qui « passerait l'éponge ». <sup>2</sup> C'est dans ce sentiment de culpabilité qu'il faut d'abord nous ancrer.

La pénitence commence par la reconnaissance de notre état de pécheur ; il n'y a pas de vie chrétienne sans cela : « Si l'homme ne met pas ses deux mains sur sa tête et ne dit : 'J'ai péché', il ne peut aimer son prochain comme lui-même. » <sup>3</sup> Le vrai chrétien se souvient toujours qu'il doit comparaître au tribunal du Christ <sup>4</sup> et s'établit dans la crainte de l'enfer. « Fais attention à toi-même pour te souvenir toujours et avoir sans cesse devant les yeux le feu éternel et les châtiments sans fin, ainsi que ceux qui y sont condamnés et torturés, te considérant toi-même plutôt comme l'un d'entre eux que comme l'un des vivants. » <sup>5</sup> Ces paroles ne s'adressent pas à des pécheurs invétérés ou à des gens du monde, mais à des moines des premiers siècles. Que faudrait-il dire pour nous aujourd'hui ?

Parler de l'amour de Dieu avant de parler de la crainte, c'est induire en illusion. Sans la crainte, sans la contrition du péché, Dieu n'est plus pour nous ni créateur, ni sauveur ; alors comment peut-il y avoir de véritable amour ? Les rapports sont faussés. Comme est faux le terme de *réconciliation* qui a trait à deux personnes égales, mais ne convient pas du tout pour exprimer nos rapports avec Dieu. C'est pourquoi notre Père saint Benoît place « craindre le jour du jugement » au nombre des instruments des bonnes œuvres, ainsi que « redouter l'enfer ; il place aussi la crainte de Dieu au premier degré d'humilité, et la contrition de nos péchés au douzième degré : « Qu'il soit assis, en marche ou debout, le moine se tient toujours la tête inclinée, les yeux baissés. Il se considère à tout moment coupable de ses péchés, comme déjà assigné au terrible jugement ; il se répète sans cesse en son cœur la parole que le publicain de l'évangile dit les yeux baissés. »

## AMOUR DE DIEU

Le deuxième motif de la pénitence est l'amour de Dieu. Le péché est le refus de l'amour de Dieu, le refus de l'amour du Père qui nous a créés pour nous communiquer sa vie et nous faire entrer dans son intimité. Notre premier regard

<sup>2</sup> Contrairement à ce qu'on croit, Origène n'a jamais enseigné cette opinion d'un « Satan pardonné ». Il a simplement voulu dire que la fin du monde connaîtrait la victoire totale et définitive du bien.

<sup>3</sup> Dom Regnault, Les sentences des Pères du désert

<sup>4</sup> II Cor. 5,10

<sup>5</sup> S. Isaïe, père d'Egypte

vers Dieu est celui du fils prodigue : « Père, j'ai péché contre le ciel et contre toi, je ne suis plus digne d'être appelé ton fils. » (Luc. 15,18). Alors la pénitence n'a plus seulement pour motif la crainte de la damnation, la crainte du juge. Elle procède aussi de l'amour du Père miséricordieux.

« Comme les yeux des serviteurs vers les mains de leurs maîtres, ainsi nos yeux sont-ils tournés vers Dieu notre Seigneur, jusqu'à ce qu'il ait pitié de nous. » (Ps. 122, premier psaume de Sexte en semaine)

Pleurer ses péchés, tel est le précepte constamment répété par les saints Pères. Et ces pleurs ont bien deux motifs : la crainte et l'amour, se savoir coupable et pardonné : Dieu est juge et miséricordieux. Sans cela la vie chrétienne est une illusion sentimentale.

### PLEURER SES PÉCHÉS

« On disait d'abba Arsène que, toute sa vie assis à son travail manuel, il avait un linge sur lui à cause des larmes qui coulaient de ses yeux. Abba Poemen, ayant appris qu'il était mort, dit en pleurant : 'Bienheureux es-tu, abba Arsène, d'avoir pleuré sur toi-même en ce monde ! Car celui qui ne pleure pas sur lui-même ici-bas pleurera là-bas éternellement ; ainsi, soit ici-bas de plein gré, soit là-bas dans les tourments, il est impossible de ne pas pleurer. »<sup>6</sup>

Dans le livre des Dialogues, S. Grégoire le Grand compare les larmes du pécheur aux eaux qui arrosent une terre aride. « Axa, fille de Caleb, demanda à son père : 'Accorde-moi un bienfait. Tu m'as donné une terre au sud et desséchée ; ajoutes-y encore une terre bien irriguée.' Son père lui donna le terrain irrigué d'en haut et le terrain irrigué d'en bas.» (Josué, 15,18-19). Beaucoup en effet font de bonnes actions, pratiquent la bienfaisance envers le prochain et ont l'ardeur de la foi, « mais ils n'ont pas encore la grâce des larmes. Ces gens-là ont assurément une terre au sud et desséchée, mais ils manquent encore de la terre irriguée ; c'est à savoir qu'ils sont établis sans doute dans les bonnes œuvres et qu'ils y sont grands et fervents, mais il est encore très nécessaire que, ou par crainte du supplice ou par l'amour du royaume céleste, ils pleurent aussi sur les fautes qu'ils ont commises auparavant. »<sup>7</sup> Cette sentence de S. Grégoire est éclairante : ma pénitence, dira-t-on, c'est de rendre service à mon prochain, de me dévouer à des œuvres, d'éduquer mes enfants, de faire mon devoir d'état. Tout cela est très bien, mais ce n'est pas la pénitence. Les saints Pères sont unanimes : le moine pleure constamment ses péchés et en fait pénitence. Parmi les instruments des bonnes oeuvres notre Père S. Benoît a placé « confesser chaque jour à Dieu dans la prière avec larmes et gémissements des fautes passées ».

---

<sup>6</sup> Dom Regnault, L'évangile vécu au désert

<sup>7</sup> Dialogue, 3, c.34

## PARTICIPER À LA SATISFACTION DU CHRIST

Nous savons que c'est notre Seigneur Jésus-Christ qui s'est chargé de cette réparation pour l'humanité tout entière. Il est « l'Agneau de Dieu qui enlève les péchés du monde ». C'est ce que les théologiens appellent la « satisfaction vicariaire » : le Christ a satisfait à la place de tous les hommes. Tous les hommes sont-ils, du fait même qu'ils sont hommes, sauvés et délivrés de la damnation sans avoir aucune œuvre à accomplir ? Ils le sont dans la mesure où ils acceptent ce salut de Jésus-Christ, ce qui se fait par l'appartenance à l'Église, par l'incorporation au Christ. Ce divin pardon nous est communiqué parce que nous sommes les membres de son Corps. Mais ce n'est pas pour nous dispenser de toute réparation ! Membres du Christ, sauvés et pardonnés parce que membres de Jésus-Christ, la satisfaction du Christ devient la nôtre par deux moyens inséparables et nécessaires : les sacrements et les œuvres de la pénitence chrétienne.

La pénitence est donc d'abord cela : notre participation à la réparation, à la satisfaction du Christ (nous ne disons pas la pénitence du Christ, car lui-même est sans péché) . La pénitence est donc « l'exercice en nous de la mort du Christ ».

## LES PÉNITENCES

Cette pénitence intérieure a pour conséquence la pénitence extérieure : ce sont les « pénitences » concrètes qui consistent à affliger son corps et son âme par le jeûne ou la veille, les privations et les renoncements. Ces renoncements portent sur trois sortes de biens : les biens extérieurs, les biens intérieurs (satisfactions corporelles ou affectives), et nous-mêmes enfin, c'est-à-dire la liberté ou la volonté propre. Nous avons péché par jouissance de ces créatures et par esprit d'indépendance ou de désobéissance vis-à-vis de Dieu. Nous réparons par des actes contraires. Nous devons être pénitents par tout ce que nous sommes et tout ce qui touche notre vie ; c'est le critère de la vérité de notre pénitence intérieure.

Jusqu'où doit aller ce renoncement ? Faut-il aller jusqu'à détruire son corps, sa santé, refuser tous les biens de ce monde, qui sont pourtant créatures de Dieu ? Faut-il refuser tous les actes de notre épanouissement corporel, affectif, intellectuel, culturel ? Le chrétien devra-t-il donc verser dans un certain nihilisme ?

## LE PÉCHÉ ORIGINEL

Pour répondre à cette question et « mesurer » la pénitence il nous faut alors en découvrir un autre aspect, aspect, disons, plus « positif ».

En grec, pénitence se dit **metanoia**, c'est-à-dire changement d'esprit, transformation ; on pourrait dire : réparation de nous-mêmes et conversion. Il s'agit

de nous transformer, de restaurer en nous l'image et la ressemblance de Dieu.

En effet, nos premiers parents avaient été créés dans l'état de justice originelle, ne connaissant ni la mort, ni la douleur, ni le péché, ni aucun vice ni passion désordonnée. Ils vivaient dans l'intimité de Dieu, en harmonie parfaite avec l'univers et avec eux-mêmes. C'était « l'état primitif glorieux de l'homme »<sup>8</sup>.

Telle était, telle est la véritable nature humaine, notre véritable nature originelle, celle que Dieu a voulue et créée. Telle est la création originaire. Le péché originel nous a placés dans un état contre nature. Le péché et les vices ne sont pas naturels, ils sont anti-naturels<sup>9</sup>. Et il reste toujours en nous une tendance fondamentale au bien<sup>10</sup> : « Il n'est aucun vice qui soit si contraire à la nature qu'il en détruise jusqu'aux dernières traces. »<sup>11</sup>

Mais le péché originel et les péchés qui s'y sont rajoutés ont souillé et déformé cette image divine. Et « l'âme, ayant perverti la jouissance de sa liberté et dédaigné le service de Dieu, se vit désormais refuser le service du corps. Pour avoir volontairement abandonné le maître dont elle était l'esclave, elle ne put retenir en son pouvoir l'esclave dont elle était le maître. La chair désormais cessa de lui être soumise, comme elle aurait dû l'être toujours, si l'âme elle-même était restée soumise à Dieu. Alors la chair commença à convoiter contre l'esprit et c'est avec combat que nous sommes nés, tirant de la première faute un germe de mort et portant dans nos membres et dans notre nature viciée les assauts ou la victoire de la chair. »<sup>12</sup>

## RESTAURER L'IMAGE DE DIEU

Le baptême et le sacrement de pénitence ont purifié notre âme en y infusant la grâce, mais ils n'ont rien changé aux conséquences du péché. Notre corps n'est pas redevenu immortel et impassible ; cela, tout le monde peut le voir. Mais ce dont on est moins conscient, c'est que les passions et les déformations de nos facultés et de nos appétits n'ont pas été redressés. L'image de Dieu n'est pas encore restaurée, et nous restons dans un état contre nature. Ainsi « l'homme doit recevoir la couronne de la victoire en combattant contre la concupiscence et les autres passions »<sup>13</sup>. De même que Dieu avait laissé subsister des peuples cananéens pour exercer Israël au combat et à la fidélité, ainsi laisse-t-il subsister en nous les blessures du péché qu'il nous faudra combattre toute notre vie.

La pénitence est précisément cet effort, autrement dit ce mouvement de retour vers notre état primitif et originel, le retour vers le Paradis, la restauration de notre véritable nature. Sans doute ne parvenons-nous pas en ce monde à l'état de la

<sup>8</sup> S. Antoine

<sup>9</sup> Somme Théologique, I-II, 71,a1

<sup>10</sup> Somme Théologique, I-II, 63,a1

<sup>11</sup> S. Augustin, De Civitate Dei, 19,12

<sup>12</sup> S. Augustin, De Civitate Dei, 13,13

<sup>13</sup> Somme Théologique, I-II, 69,a3

justice originelle. Et dans l'autre, c'est un état supérieur qui nous est promis : la vision de Dieu face à face dans la gloire. Mais l'effort de la pénitence est bien défini par ce retour vers la sainteté d'où nous sommes déchus. Bien loin donc d'être une destruction de la nature et un nihilisme, la pénitence en est la véritable restauration.

L'abbé Isaïe énonce admirablement cette doctrine : « Au commencement, lorsque Dieu créa l'homme, il le plaça dans le paradis avec des facultés saines et stables dans leur état naturel. Mais quand il écouta son séducteur, toutes ses facultés furent retournées dans un état contre nature, et il fut alors précipité de sa gloire. Notre Seigneur eut pitié du genre humain à cause de son grand amour : le Verbe fait chair, c'est-à-dire homme parfait, devint semblable à nous en tout, hormis le péché, pour ramener ce qui était contre nature à la conformité à la nature par son saint corps ; et, ayant pitié de l'homme, il le fit revenir au paradis, relevant ceux qui marchent sur ses traces et selon les commandements qu'il nous a donnés afin que nous puissions vaincre ceux qui nous avaient rejetés de notre gloire, et nous enseignant un service saint et une loi pure afin que l'homme se tienne dans l'état naturel où Dieu l'avait créé. Celui qui veut donc arriver à la conformité à la nature retranche toutes ses volontés selon la chair, jusqu'à ce qu'il soit établi dans l'état naturel. »<sup>14</sup>

Même si la grâce du Christ en est le principe, ce retour et cette conversion sont bel et bien notre œuvre ; cette restauration passe par nos efforts ascétiques, autrement dit par notre pénitence. Ou plutôt, afin de nous éviter toute illusion, il vaut mieux dire que nos pénitences, bien impuissantes en elles-mêmes à opérer cette restauration de notre nature, nous obtiennent de Dieu la grâce qui nous convertit, qui nous transforme, qui restaure notre nature primitive.

Il nous appartient alors d'agir de manière contraire aux maladies spirituelles qui se sont incrustées dans notre âme. Il ne suffit pas de s'abstenir de pécher. S'abstenir de pécher n'est pas faire pénitence. Faire pénitence consiste à poser des actes directement contraires au vice. Par exemple, celui qui est atteint de gourmandise doit non seulement s'abstenir des excès, mais encore jeûner, se priver non seulement du superflu, mais encore du nécessaire. Et ainsi de tous les vices, de toutes les maladies spirituelles qu'il nous appartient de diagnostiquer par un loyal examen de conscience.

## LA VOLONTÉ PROPRE

Comment envisager concrètement cette pénitence ? Quelle en sera la mesure ? La racine du péché est l'amour de soi (philautie). La pénitence sera donc essentiellement renoncement à soi-même, à sa volonté propre. « Se trouver dans une situation contre sa propre volonté c'est être comme en prison. Ainsi sois satisfait de ce que tu as; autrement, en supportant cette situation dans la rébellion,

---

<sup>14</sup> Abbé Isaïe, Logos 2

tu seras un tyran pour toi-même, sans le savoir. »<sup>15</sup> « Rien n'est aussi profitable à l'homme que de retrancher sa volonté propre. »<sup>16</sup> Renoncer à sa volonté, c'est-à-dire s'appliquer à faire la volonté des autres (sauf le péché évidemment, ou ce qui est contraire au bien commun), accepter sans murmurer toute situation désagréable, toute contrariété, qu'elles viennent des hommes ou des choses ; ce qui est à l'opposé de l'esprit de revendication permanente qui prévaut aujourd'hui.

L'abbé Dorothée donne à ce propos quelques suggestions : « Un frère fait un petit tour, il aperçoit quelque chose. Une pensée lui dit : 'Regarde là', mais lui répond : 'Non, je ne regarde pas'. Il retranche sa volonté et ne regarde pas. Il trouve ensuite des frères en train de parler. Une pensée lui suggère : 'Dis, toi aussi, ton mot.' Il retranche sa volonté et ne parle pas. Une autre pensée surgit alors : 'Va donc demander au cuisinier ce qu'il prépare.' Il n'y va pas, mais retranche sa volonté. Il voit par hasard un objet : l'idée lui vient de demander qui l'a apporté. Il retranche sa volonté et n'interroge pas. »<sup>17</sup> Et ainsi de suite. En cette matière il n'y a pas crainte d'exagérer.

## ORDRE DE LA VIE ET LIBERTÉ INTÉRIEURE

La mortification de la volonté ne suffit pas. Il faut aussi le renoncement corporel et extérieur. Quelle en sera la mesure ? Il s'agit de restaurer notre nature, avons-nous dit, pas de la tuer. Il ne s'agit pas de détruire les dons de Dieu. Les Pères enseignent qu'il n'appartient qu'à Dieu de séparer le corps de l'âme (la mort physique), mais qu'il nous appartient de séparer l'âme du corps (la mort mystique), c'est-à-dire de séparer l'âme des exigences du corps et des passions : « si nous mourons avec le Christ, nous croyons que nous vivrons aussi avec lui. » (Rom. 6,8). Alors, « la mort du Christ est l'opération mystérieuse qui ramène à la vie éternelle ceux qui ont espéré en lui en cette vie »<sup>18</sup>.

Cette pénitence consiste essentiellement à remettre l'ordre entre les parties de notre nature : la raison, les facultés sensibles, le corps. La pénitence première et fondamentale sera de mettre de l'ordre dans notre vie : avoir une vie réglée, des horaires de coucher, de lever, de repas, de travail, savoir refuser les activités mondaines et futiles, etc.. Les austérités doivent être soumises à la charité et à la pratique du devoir d'état ; en premier lieu à l'obéissance. Les excès ne servent qu'à nourrir les vices : jeûner trois jours pour s'empiffrer d'autant mieux les jours suivants, veiller une nuit et paresser le jour suivant. Il faut accomplir les pénitences « au moment et dans la mesure qui conviennent ; car ce qui est immodéré et inopportun dure peu, et ce qui dure peu est plus nuisible qu'utile. »<sup>19</sup> Cette régularité pondérée, pratiquée dans la liberté, est le secret de l'équilibre intérieur et

---

<sup>15</sup> S. Antoine, Enseignements sur la vie spirituelle

<sup>16</sup> S. Dorothée de Gaza, I,§20

<sup>17</sup> ibid.

<sup>18</sup> Evagre le Pontique, Chapitres contemplatifs, 6,42

<sup>19</sup> Evagre le Pontique, Praktikon, c.15

de la stabilité de la vie spirituelle. Les démons nous suggèrent précisément des pénitences extraordinaires au détriment de la vraie pénitence : « Aussi s'ébranlent-ils contre nous pour nous détourner de ce qui peut être fait, et nous contraindre à exécuter ce qui ne peut l'être. C'est ainsi qu'ils empêchent les malades de rendre grâces pour leurs souffrances, et de supporter patiemment ceux qui les servent ; en revanche, ils les exhortent, bien qu'ils soient affaiblis, à pratiquer l'abstinence, et, tout alourdis qu'ils sont, à psalmodier debout. »<sup>20</sup>

On méconnaît beaucoup, à ce propos, les Pères du désert. On en retient les austérités extrêmes : jeûne intégral des jours entiers, nuits presque sans sommeil, pas de vêtements, etc. Cet aspect « folklorique » nous fait oublier les conditions de vie et de tempéraments de l'époque et les grâces extraordinaires. En fait les Pères étaient très modérés dans leurs conseils d'austérité. Ils considéraient la santé du corps comme la garantie d'une abstinence toujours égale. « Il faut que le moine se tienne toujours prêt, comme s'il devait mourir le lendemain, et, inversement, qu'il use de son corps comme s'il devait vivre avec lui de nombreuses années. »<sup>21</sup>

## CONCLUSION

La vie chrétienne est pénitente ou elle n'est pas. Tout chrétien se reconnaît coupable devant Dieu et ne cesse de pleurer ses péchés et d'en faire pénitence. Cela ne signifie pas qu'il est triste ; la tristesse est du reste dénoncée par les Pères comme un des vices fondamentaux. Par la pénitence, le chrétien actualise en lui-même la rédemption. Bien loin de détruire la nature, la pénitence tend à la restaurer dans l'état originel, à la ressemblance de Dieu. Cette pénitence, dans son aspect concret, consistant à renoncer à sa volonté propre et à mettre sa vie en ordre, les difficultés de l'existence actuelle ne font que la rendre plus urgente.

---

<sup>20</sup> Evagre le Pontique, Praktikon, c. 40

<sup>21</sup> Evagre le Pontique, Praktikon, c. 29